



réservé à l'administration

Nbre de points obtenus  
à la commission Vauban

Rue de Kerichen BP 62506 29225 BREST Cedex 2

Téléphone secrétariat arts appliqués 02 98 80 88 09  
Mél. Ce.0290012f@ac-rennes.fr

## Dossier de candidature pour l'année scolaire 2020-2021 en Classe de Seconde option « culture et création design »

### L'élève

NOM ..... Prénom .....

Né(e) le ..... à ..... Département .....

### Ses parents

Précisez où l'enfant vit <u>habituellement</u>			
<input type="checkbox"/> domicile commun	<input type="checkbox"/> chez son père	<input type="checkbox"/> chez sa mère	<input type="checkbox"/> garde alternée
<b>Père</b>	<b>Mère</b>		
<b>NOM</b> .....	<b>NOM</b> .....		
<b>Prénom</b> .....	<b>Prénom</b> .....		
Adresse .....	Adresse .....		
Code postal ..... ville .....	Code postal ..... ville .....		
Téléphone fixe .....	Téléphone fixe .....		
Téléphone fixe .....	Téléphone fixe .....		
Mail .....	Mail .....		

REGIME souhaité : Interne  Externe  1/2 pensionnaire

SCOLARITÉ ANTERIEURE (les 4 dernières années, y compris l'année en cours)

Année	Classe	Nom de d'établissement	Code postal	Ville
2019-2020				
2018-2019				
2017-2018				
2016-2017				

Le dossier complet doit arriver au Lycée VAUBAN BREST pour le **vendredi 3 avril 2020**

## Grille horaire de cette classe de seconde :

### Enseignements communs

- Français	4h00	
- Histoire-géographie	3h00	
- Langue vivante 1 (anglais)		1h30
- Langue vivante 2 (espagnol ou allemand)	5h30	orientation (à titre indicatif)
- Mathématiques	4h00	aide personnalisée (selon besoins des élèves)
- Physique-chimie	3h00	
- Sciences économiques et sociales -SES-	1h30	
- Sciences de la Vie et de la Terre -SVT-	1h30	
- Education Physique et Sportive -EPS-	2h00	
- Education civique juridique sociale -ECJS-	0h30	
- Sciences numériques et technologie	1h30	

### Enseignement optionnel

- Culture création design	6h00
---------------------------	------

### RESULTATS SCOLAIRES

- Joindre les photocopies des bulletins trimestriels de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (2 premiers trimestres)  
En cas de doublement, transmettre les photocopies de deux années.
- Avis à compléter avant transmission par le chef d'établissement
- Les élèves appartenant à une autre académie que celle de Rennes doivent impérativement s'adresser au chef d'établissement actuellement fréquenté. En effet, en sus de ce dossier, il lui appartient d'effectuer obligatoirement une saisie informatique des vœux émis (sous Affelnet via le site du Rectorat de Rennes)

👉 Attention, là aussi date butoir à respecter  
service scolarité ☎ 02 98 98 98 86

Contact : Inspection académique du Finistère  
[Ce.divel29@ac-rennes.fr](mailto:Ce.divel29@ac-rennes.fr)

## TABLEAU DE COMPETENCES (X)

	INSUFFISANT	PASSABLE	MOYEN	BIEN	TRES BIEN
Curiosité					
Esprit Méthodique					
Aisance à l'oral					
Capacités d'analyse					
<b>Avis du Professeur Principal</b> après consultation du Conseil de Classe  <b>M</b>					<b>Signature</b>
<b>Chef d'établissement</b>  <b>M</b>					<b>Signature</b>

(à remplir par le candidat)

PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION ↓  
↓

OU

LETTRE MANUSCRITE RECTO FORMAT A4

**Vos démarches (dites ce qui a pu vous aider à faire votre choix)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Votre motivation (indiquez ce qui actuellement justifie votre choix)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Vos atouts pour cette classe (points forts, activités, intérêts...) et éventuellement... vos points faibles**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Votre avenir (études après le baccalauréat, profession envisagée...)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Ce dossier complet doit parvenir  
**par l'intermédiaire du collège au**

Lycée Vauban  
Secrétariat arts appliqués  
rue de Kerichen BP 62506  
29225 Brest cedex 2

**le dossier comprend :**

- le présent dossier complété par l'élève et l'établissement**
- les 3 bulletins trimestriels de 4<sup>ème</sup>**
- les 2 premiers trimestres de 3<sup>ème</sup> (les 2 années si redoublement)**
- 3 timbres au tarif en vigueur**

rappel du déroulement du recrutement :

Au lycée Vauban une commission de pré affectation de la classe de 2<sup>nde</sup> Culture et Création Design se réunit et attribue un nombre de points à chaque candidat :

9900 points : Élève dont le profil permet une bonne réussite dans la formation envisagée

1000 points : Élève qui pourrait réussir au prix d'un effort sérieux pour s'adapter à la spécificité de la formation.

100 points : Élève qui a peu de chance de réussir au regard de la spécificité de la formation.

Le lycée Vauban communique le résultat de la commission au candidat, à son établissement d'origine, et à l'inspection académique.

Le collège d'origine attribue un certain nombre de points à chaque élève en fonction de sa motivation (de 0 à 500 points).

Enfin, les moyennes annuelles avec des coefficients des disciplines suivantes complètent le calcul :

FRANCAIS	MATHS	LV1	TECHNO	ARTS PLASTIQUES	HIST-GEO	LV2
----------	-------	-----	--------	-----------------	----------	-----

Chaque élève a donc un total de points (Vauban + collège + moyennes annuelles)

Ce résultat est saisi par le collège d'origine dans l'application informatique Affelnet

Attention : la décision finale appartient à l'Inspection académique.

En raison du recrutement limité dans cette filière, **les élèves doivent en plus de cette demande formuler un vœu pour leur lycée de secteur.**